

COMMUNE DE SAINT-JUST-CHALEYSSIN

CONSEIL MUNICIPAL DU 9 JUIN 2023 PROCES VERBAL

L'an deux mille vingt-trois, le vendredi 09 juin à 08h00, le Conseil Municipal de la commune de Saint-Just-Chaleyssin, dûment convoqué, s'est réuni, en session ordinaire, au nombre prescrit par la loi, en mairie, sous la présidence de Madame Isabelle HUGOU, Maire.

Présents : BIEUVELET Bernadette, BONIN Stéphane, BOUVIER Florence, CARLES Michel, GAIVALLET Raphaël, GENIN Mélanie, HUGOU Isabelle, MUSTI Murielle, PHILIBERT Nathalie, RAGE Michel, ROUSSEL Régis, TRINCAL Marie-Hélène, WALTER Arnaud

Excusés : COLIN Jean-Paul, CROZ Martine (pouvoir à Murielle), GALLAND Patrick, GOYET Philippe (pouvoir à PHILIBERT Nathalie), MUSCEDERE Sylvie (pouvoir à HUGOU Isabelle), NABEL Christiane (pouvoir à ROUSSEL Régis), PAPAZIAN Rénald (pouvoir à CARLES Michel), PIOTELAT Yvonne (pouvoir à BIEUVELET Bernadette).

Monsieur Régis ROUSSEL a été nommé secrétaire de séance.

Date de la convocation : 5 juin 2023
Nombre de conseillers en exercice : 21
Présents : 14 Votants : 16

Le procès-verbal du conseil municipal du 08/06/2023 est approuvé à l'unanimité.

ELECTION

Délibération n°2023/35 : Élection des délégués du conseil municipal en vue des élections sénatoriales

Madame le Maire rappelle que les élections sénatoriales se dérouleront le 24 septembre 2023, elles permettent de renouveler la moitié du Sénat français.

Cette élection qui se déroule au scrutin universel indirect fait intervenir un collège de grands électeurs constitué des élus du département (députés, sénateurs, conseillers départementaux, conseillers régionaux, élus municipaux).

Au vu de la population de la commune, le conseil municipal de Saint-Just-Chaleyssin dispose de 7 délégués titulaires et de 4 délégués suppléants.

Considérant que le conseil municipal doit se réunir le 09 juin 2023 pour élire ses délégués titulaires et suppléants en vue des élections sénatoriales

Considérant que les grands électeurs sont appelés à voter aux élections sénatoriales du 24 septembre 2023,

Après avoir voté, le Conseil Municipal, il ressort que :

A l'issue du dépouillement du vote, les résultats sont les suivants :

Nombre de votants : 16

Bulletins blancs ou nuls : 0

Nombre de voix obtenus pour la liste Isabelle HUGOU : 16

Sont élus délégués titulaires du conseil municipal : Isabelle HUGOU, Michel CARLES, Nathalie PHILIBERT, Michel RAGE, Florence BOUVIER, Arnaud WALTER, et Martine CROZ

Sont élus délégués suppléants du conseil municipal : Raphaël GAIVALLET et Marie-Hélène TRINCAL

La séance est levée à 8h30.

Le Maire,
Isabelle HUGOU,

